



Association des Amis de la Vieille Eglise de THAON

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 NOVEMBRE 2010

Le président, Pierre PAUNET, accueille les personnalités : Monsieur Richard MAURY, maire de Thaon, Monsieur Philippe DUPRE, Président de la communauté de communes de Thue et Mue, les correspondants de la presse locale, ainsi que les adhérents et amis de notre association.

Il présente les excuses de Monsieur LEFRANC, député, de Monsieur BOUCHON président de l'association "Patrimoine Rural du Bessin", de Monsieur WIRTH, président du comité "parcs et jardins de France", de Monsieur INIZAN trésorier de l'AVET et de quelques adhérents ET fouilleurs éloignés qui ne peuvent être présents ce soir.

Le président remercie la municipalité de Thaon pour la mise à disposition de la salle et ouvre la dix-septième assemblée générale de l'AVET.



Le Président ouvre la séance à 20 H45.

✓ BILAN MORAL

Présenté par le président, Pierre PAUNET

- Le 5 mars, présentation aux habitants de Thaon, par François DELAHAYE et Cécile NIEL, de dix années de fouilles sur le site de la vieille église.

Cette conférence, très détaillée et documentée, a connu un succès amplement mérité. Elle a permis au public de prendre conscience du travail méticuleux et souvent ingrat, assumé chaque saison par les bénévoles et d'approfondir les connaissances multiples sur les nombreuses évolutions de ce monument d'exception.

Le Président remercie publiquement François et Cécile pour leur disponibilité.

- Le 20 mars, nettoyage de printemps

Peu de participants. Une benne, composée essentiellement de déchets végétaux, a été remplie. Pour clore cette opération dans la bonne humeur, une collation a été offerte par l'AVET.

- Journal n°10

Les " nouvelles de la Vieille Eglise de Thaon " 10° édition, sorties courant avril, ont été largement distribuées ou envoyées. Le Président remercie les collaborateurs ayant permis cette réalisation, dont Monsieur NOEL, habitant de Thaon qui nous a offert la superbe photo de l'édifice enneigé figurant en couverture.

- Chantier de fouilles

Lors des fouilles 2010, l'association a de nouveau participé financièrement aux repas des bénévoles qui étaient très nombreux cette année. Après plusieurs contacts avec les responsables du CROUS, une entente sur le prix des repas des fouilleurs/étudiants a été conclue au tarif étudiants. Cette décision favorable nous a permis d'économiser plus de 1 250 €.

Toute notre gratitude aux divers intervenants comme le Conseil Général, la DRAC, l'INRAP, le CRAHAM et la mairie de Thaon qui perdurent ces fouilles depuis 13 années.

- Les visites d'été :

Les bénévoles de l'AVET ont assuré 9 vacations les dimanches après-midi de juillet et août.

Toujours de nombreux visiteurs, de plus en plus passionnés par l'église et les fouilles, enchantés par les explications fournies par les orateurs, malheureusement, les dons ou achats de cartes postales ne sont pas à la hauteur de nos espérances. Certains dimanches, nous n'avons enregistré que 11 ou 12€ de ventes de documents. La "crise" n'est pas étrangère à ce constat.

- Les journées du patrimoine

Le samedi 18 septembre, nous avons accueilli 98 visiteurs et le dimanche : 230 soit un total de 328 personnes. Même constat que pour les visites d'été : le public est conquis mais très peu de ventes sont faites pour aider l'association.

- L'accueil de groupes:

Tout au long de l'année, les demandes sont nombreuses et sont honorées par les bénévoles de l'AVET. Autre constat, peu d'étrangers cette année, la "crise" est aussi européenne.

- Le site internet :

Il se porte bien grâce aux mises à jour régulières de Benoist CAILLAUD, notre webmaster; 31000 connexions témoignent de l'intérêt consacré à ce site.

- Les articles de presse:

Régulièrement, nos amis journalistes mettent en valeur le monument ainsi que le travail fourni par les bénévoles du chantier de fouilles et les membres du conseil d'administration de l'AVET. Remerciements à la presse.

Voici énumérées les grandes lignes de nos principales actions 2010.

Le bilan moral est voté à l'unanimité.

✓ BILAN FINANCIER

Présenté par le président, Pierre PAUNET, en l'absence du trésorier, Pierre INIZAN, souffrant. Le Président rend hommage au travail régulier et sérieux du trésorier qui continue à tenir nos comptes malgré sa maladie.

Voir les bilans en annexe.

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

✓ PROJETS 2010/2011

Présentés par le vice-président, Pierre BOUET :

Le principal projet est de maintenir nos activités :

➔ Assurer l'accueil du public qui mobilise les bénévoles de l'association les dimanches d'été, pour les visites de groupe et pour les journées du patrimoine avec des visiteurs toujours plus intéressés, demandant des explications, à la recherche d'informations scientifiques. S'ils sont moins généreux, ils sont plus intéressants.

➔ Assurer le nettoyage du site et des chemins.

➔ Enrichir le site internet ce qui entraîne un gros travail.

➔ Continuer le groupe recherches en vue de la publication d'un ouvrage. La rédaction de l'ouvrage est commencée, nous avons travaillé sur l'introduction consacrée des périodes les plus anciennes (300 000 avant JC) aux périodes romaines.

Cet ouvrage sera divisé en deux parties : la première soit 40% de l'ouvrage parlant de l'histoire du monument et la deuxième consacrée aux résultats des fouilles et à l'analyse de l'église telle qu'elle est actuellement. Il s'agira essentiellement d'un ouvrage grand public. L'étude des 500 squelettes ne sera pas terminée avant 4 à 5 ans et des publications scientifiques seront alors assurées par l'archéologue et l'anthropologue.

Par contre, nous pourrions sortir des numéros spéciaux sur des dossiers précis comme : le cimetière, la nouvelle église, les maires, les prêtresIl faut bien sûr conserver tout ce qui a été récolté, cherché, inventorié pour enrichir les archives de la mairie de Thaon.

Mais aussi :

① Prévoir la restauration finale.

Dès l'an prochain, il faudra remblayer le sol du chœur. Huit questions importantes devront être réglées en même temps pour qu'il n'y ait pas de déperdition:

✦ Ré inhumer les 500 squelettes, vraisemblablement en boîtes prévues à cet effet, en ossuaire dans le nouveau cimetière. Un jour ou l'autre, quelqu'un pourrait reprendre l'étude de ces squelettes donc il faut qu'ils soient individualisés.

Intervention de Monsieur Maury : il est prévu d'ouvrir une route qui va contourner le cimetière, entre cette route et le cimetière, un espace pourra être créé pour un ossuaire où les squelettes pourront être classés. Une subvention sera demandée pour assurer ce projet.

✦ Du sable compact de couleur sera mis au sol, après accord de la DRAC, en respectant le tracé de deux édifices pour que le public reconnaisse immédiatement le plan de ces édifices. La décision sera à prendre assez vite.

✦ Subventions à demander au Conseil Général, à la DRAC, au Conseil Régional et à la mairie pour la remise en état des murs extérieurs, vraisemblablement à l'économie mais des pierres sont manquantes, des fissures sont à réparer, des pierres usées à remplacer sur le mur sud du chœur.

✦ La question la plus délicate concerne le nettoyage intérieur, en effet des lichens, des algues poussent sur ces murs. Le nettoyage pourra être étalé sur plusieurs années si besoin.

✦ Les ouvertures : il est certain qu'il ne peut être question de fenêtres, trop d'humidité, une aération est obligatoire, mais il est possible d'installer des grilles pour éviter que des oiseaux puissent entrer.

✦ Dans le cimetière: marquer au sol l'emplacement des bas côtés pour que les visiteurs comprennent immédiatement pourquoi les arcades sont bouchées.

✦ Installer près de l'église un panneau fixe qui présentera l'histoire, les fouilles et les découvertes archéologiques et anthropologiques.

✦ Combattre l'humidité et empêcher la nappe phréatique de remonter, de nouvelles techniques existent peut-être ?

Il faut donc créer une commission sur l'initiative du maire avec les partenaires déjà cités. La restauration coïncidera avec d'autres éléments comme la finition du parking.

Intervention de Monsieur Maury : des pierres ont été installées pour renflouer le parking. La subvention du Conseil Général a été accordée pour planter des haies, il sera remis du Chaussin. Un puisard (50 % pris en charge par la communauté de communes) sera creusé pour éviter que l'eau ne descende par le chemin dont l'entrée se fera par le parking.

② Remise en état du chemin avec un escalier du parking au chemin et une rampe pour handicapés (voir ci-dessus)

③ Pose de panneaux pour annoncer l'église à plusieurs grands carrefours puisque les accès seront maintenant facilités.

④ Publication de l'ouvrage dans les deux ans à venir

⑤ Rédiger des dépliants sur l'église avec des thèmes différents : sur l'archéologie avec des plans simples; sur l'anthropologie; sur l'histoire de l'église; sur la description de l'édifice actuel et une synthèse grand public qui seront diffusés gratuitement.

⑥ Aménagement du cimetière à plus long terme : supprimer la clôture en grillage anglais datant du Débarquement. Pose de poteaux et d'abreuvoirs le long de la Mue et relèvement des rives.

⑦ Projets plus lointains : mettre en état les monuments funéraires restants dans le cimetière. Sur le côté nord à l'ombre : tailler régulièrement les arbres pour permettre à l'air de circuler autour de l'édifice, mais en tenant compte du fait que ces aulnes retiennent la terre.

Une personne de l'assistance fait remarquer que l'église doit être découverte avec des détours, à travers des fenêtres de verdure.

Intervention de Monsieur Maury : La terre rejetée hors de l'église pendant les fouilles et conservée dans le cimetière sera étalée sur le terrain de Madame Delaunay à l'entrée du chemin menant à l'église.

L'électricité sera installée de façon permanente l'an prochain, les câbles seront enterrés le long de l'église, à l'endroit des drains mis en 1972.

Ces projets demanderont plusieurs années de travail, un bilan sera fait l'an prochain.

✓ ELECTIONS

Sont déclarés sortants : Catherine MENESSON, Pierre BOUET, Pierre INIZAN, Pierre PAUNET qui se représentent. Sébastien CEIL DE SALEYS, demeurant à Rennes, chargé de famille ne peut plus assister régulièrement à nos diverses activités. Il a donc décidé de ne pas renouveler son mandat. Le Président le remercie pour son aide fréquente et ce malgré l'éloignement.

Yves LEULLIER présente sa candidature.

Vote à l'unanimité.

✓ RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE FOUILLE 2010 :

↳ INTERVENTION DE FRANCOIS DELAHAYE

François DELAHAYE remercie l'AVET pour la prise en charge des repas des fouilleurs, la mairie de Thaon pour son soutien logistique, branchement de l'électricité, et le Père Chapron qui a accueilli plusieurs bénévoles.

Le chantier a bénéficié de subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de du Conseil Général du Calvados.

La 11^e campagne de fouilles 'est déroulée du 28 juin au 28 juillet 2010, et des étudiants sont venus en septembre avec Cécile Niel pour finir la fouille.

On arrive à la dernière campagne pour l'archéologie.

"Cette année, nous avons accueilli 31 bénévoles (la moitié de nouveaux) dont 24 étudiants. Venus principalement de Basse Normandie, mais quelques uns de Charentes-Maritimes, de l'Eure, d'Ille et Vilaine, du Nord, de Seine maritime ou du Tarn.

Le travail a été rendu délicat à cause de la nappe phréatique assez haute dans le chœur. Grâce à l'électricité, on a pu mettre en route une pompe relativement efficace qui nous a permis de fouiller.

Concernant l'archéologie, les principales découvertes concernent l'église de XII^e siècle.

Cependant, dans le chœur, mise au jour d'une maçonnerie de pierres sèches extrêmement arasées avec une orientation différente de l'ensemble des maçonneries, associée à des niveaux dans lesquels on a récupéré de la céramique antique du haut empire. Ce petit tronçon de maçonnerie appartient à la première phase d'occupation du site et sa localisation dans le chœur ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un bâtiment ou d'un mur de clôture.

Côté nord, plusieurs sondages ont été réalisés. à l'emplacement de l'ancien bas-côté détruit au cours de l'époque moderne. Ce bas-côté présente un plan trapézoïdal avec un mur ouest plus large que le mur de chevet. Les sondages ont permis de montrer que le mur gouttereau du bas-côté était pourvu de contreforts. La localisation de ceux-ci était sans rapport avec les piles ou des baies aménagées sur le mur haut de la nef. L'existence d'un arc diaphragme séparant une partie publique d'une partie plus privée a pu être démontrée grâce à un contrefort ajouté après coup pour contenir les poussées de cet arc. Enfin, une banquette latérale utilisée comme banc a été mise en évidence le long du mur gouttereau nord.

La démolition du bas-côté nord n'a sans doute pas été réalisée en une seule phase. En effet, au niveau de la travée sous clocher, un mur orienté nord-sud et séparant l'espace a été mis au jour. Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'une maçonnerie de bouchage édifiée après démolition partielle du bas-côté."

→ INTERVENTION DE CECILE NIEL

"Remerciements à l'équipe de fouilleurs qui a fourni un travail exceptionnel et dans une bonne ambiance. Ce sont des gens très volontaires, sérieux et intéressés par ce qu'ils ont fait.

La campagne 2010 a concerné essentiellement l'intérieur de l'église : le chœur qui sera rebouché en 2011 et aussi la nef, plus 2 ou 3 sondages à l'extérieur.

Le problème majeur comme les autres années a été la remontée de la nappe phréatique. L'utilisation d'une pompe a été nécessaire, d'abord avec une pompe prêtée par le Conseil Général mais qui s'est révélée trop puissante, l'eau était évacuée trop rapidement d'où un risque d'entraîner des sédiments et de déstabiliser les fondations de l'édifice.

La solution a été d'acheter une petite pompe à débit restreint qui permettait d'abaisser le niveau de l'eau d'une manière assez conséquente. Elle a été utilisée pendant toute la campagne.

Dans le chœur, mise au jour essentiellement de sépultures d'enfants, notamment accolées au chevet même du chœur du XI^e siècle. Déjà en 2006, des sépultures de tous petits et de périnataux, associant pierres et bois avaient été mis au jour. Le fait qu'il s'agisse d'un secteur réservé est confirmé cette année par la découverte d'une quinzaine de sépultures d'enfants de moins de dix ans.

Il existe quatre secteurs réservés aux enfants : le long des murs gouttereaux, devant le portail, dans le chœur accolés au chevet du VII^e siècle et à l'intérieur (jeunes adultes, adolescents). Cas rare en Normandie : il y a une continuité des zones réservées. Les adultes sont inhumés plutôt dans la nef et dans le cimetière extérieur.

Cette année, beaucoup de squelettes réduits à la portion congrue, identifiés et non exhumés par manque de temps. Les tout petits qui gênaient au niveau des structures maçonniques ont été sortis pour être étudiés en laboratoire.

L'eau préserve les différents éléments de bois et de matières organiques, tissus, peau, cuirs. Ces éléments ont été relevés dans une sépulture identifiée depuis deux ans, certainement d'un membre du clergé puisque l'on a trouvé des restes de boutons de bois provenant d'une soutane ainsi que des traces de tissus, de bronze et de laiton venant jusqu'à mi-cuisses.

Nous avons donc une sorte de chronotypologie des tombes, nous pouvons suivre l'évolution des pratiques funéraires du VII^e au XVIII^e siècles.

Au départ, simplement enterrés dans une fosse creusée dans le sol, éventuellement aménagée avec des planches, en linéaires, draps ou vêtements recouverts par des planches calées par de grosses pierres. Petit à petit, on constate de vrais aménagements : planches + coffrages en pierre puis cercueils de forme rectangulaires ou trapézoïdaux à partir des XVI^e-XVII^e siècles. L'avant dernier jour des fouilles, nous avons trouvé une masse métallique sous un sarcophage des VII^e-VIII^e siècles, que nous ne pouvons pas interpréter actuellement. Nous avons juste fait des photos pour identifier la zone.

On arrive à la fin de niveaux d'inhumation. L'an prochain, une campagne de deux à trois mois est censée finir la fouille des structures funéraires.

Perspectives pour l'an prochain : remblaiement du chœur, fouille de la nef et finir la travée sous clocher. Il faudra déplacer l'estrade pour fouiller en dessous et aussi la dalle funéraire. Plusieurs sépultures subsistent sous la dalle."

Questions :

- Comment se fera l'accueil du public en 2011 si l'estrade n'est plus accessible ?
-Il n'y aura plus d'accès à l'intérieur de l'église mais cela dépendra de l'avancée des fouilles.
- Que deviendra le sarcophage antique découvert l'an dernier car il serait dommage qu'il soit recouvert après la restauration ?
Il reste très peu de chose de ce sarcophage, et les éléments se dégradent au jour. Ce problème de conservation oblige souvent à ré-enterrer les objets découverts pour les protéger.

- Que sont devenues les pierres et croix qui se trouvaient dans le cimetière ?
L'une a été volée, une autre a été emmenée à l'INRAP et sera remise dans l'église après restauration. Il faut remarquer qu'il y a de moins en moins de dégradations.

Le Président remercie Cécile Niel et François Delahaye pour leur travail, souvent très ingrat, dans la boue, il remercie également les bénévoles très studieux et très calmes.

✓ QUESTIONS DIVERSES

Dans ses projets, Cécile Niel souhaite trouver un hébergement avec douches et endroit pour manger au sec. C'est une demande importante des bénévoles même de ceux qui habitent dans les environs. Il ne s'agit pas d'un hébergement individuel, mais d'un endroit où les fouilleurs puissent se retrouver le soir. Cela ne concernerait que 7 à 8 personnes maxi car il n'y a pas de possibilité de cumuler les fouilleurs, les secteurs de fouille sont restreints. La question a déjà été posée au maire de Thaon, mais rien dans la commune ne conviendrait. Une demande va être faite auprès des communes environnantes et de l'UNCMT.

Le Président invite les personnes présentes à partager le pot de l'amitié.

La séance est levée à 22 H35.

AVET - BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2011

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Cotisation assurance	180,00 €	Solde au 19/11/2010 net de charges à régler	3 613,22 €
Papeterie	200,00 €	Adhésions courantes	150,00 €
Timbres	350,00 €	Adhésions de soutien	2 100,00 €
Adhésions associations	100,00 €	Vente de documents et dons	600,00 €
Livret / plaquettes	1 100,00 €	Visites guidées	200,00 €
Imprimerie / journal	1 600,00 €		
Repas bénévoles (fouilles)	1 800,00 €	Subvention mairie	900,00 €
Panneaux d'information	500,00 €		
Divers	233,22 €		
Organisation de manifestations	500,00 €		
Datations au carbone 14	1 000,00 €		
TOTAL CHARGES	7 563,22 €	TOTAL PRODUITS	7 563,22 €

AVET - BILAN 2010 (au 10/11/2010)

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Cotisation assurance	159,77 €	Solde bancaire au 31/12/2009	9 000,63 €
Papeterie-consommables informatiques	181,36 €	Dons déductibles = < 10 €	130,00 €
Timbres	296,70 €	Dons déductibles > 10 €	2 100,00 €
Adhésions associations	95,00 €	Vente de documents et dons	663,04 €
Repas fouilles archéologiques	1 726,06 €	Subvention pour fouilles archéologiques (mairie)	880,00 €
Imprimerie journal / cartes postales	344,45 €	Subvention C.G. pour salaire archéologue	6 300,00 €
Manifestations / sorties fouilleurs	168,88 €	Visites guidées	265,00 €
Divers	153,23 €		
Banque au 19/11/2010	16 213,22 €		
	19 338,67 €		19 338,67 €

Charges à régler

Salaire et charges archéologue 12 600,00 €

Solde bancaire réel 3 613,22 €

